



Respect de votre privée –Mentions d'information du formulaire de contact du site Internet de la Ville de Chalon-sur-Saône pour demander un acte de décès

La finalité du traitement a comme objectif de permettre aux habitants de pouvoir établir des demandes d'acte de décès par le moyen d'un formulaire de contact. La base légale du traitement est l'exercice d'une mission de service public.

Les données personnelles collectées sont :

- **Les données de navigation** : cookies, traceurs et historique de navigation ;
- **Les données d'identification** : le nom et le prénom du demandeur, le motif de la demande, l'identité du titulaire de l'acte, le lien de parenté avec ce titulaire, le lieu du décès et la référence de l'acte
- **Les données de contact** : l'adresse postale, l'adresse mail, le numéro de téléphone du demandeur ainsi que la commune et le pays de résidence du demandeur ;

Les destinataires des données sont :

En interne : Le service de l'Etat civil, le Secrétaire Général, la Direction de la communication en charge du Site Web, le PSI pour la maintenance informatique et le service des Archives pour la destruction des données ;

En externe : l'agence Web STRATIS, l'éditeur Digitech pour la solution CityWeb, la plateforme de l'Etat : Comedec, Microsoft 365 pour la messagerie Outlook ;

Les données de navigation sont conservées douze mois et les données d'identification et de contact sont conservées de 1 an et sont ensuite détruites.

Vos droits au titre du respect de votre vie privée :

Afin que vous puissiez maîtriser vos données personnelles, vous pouvez notamment accéder aux données vous concernant et les faire rectifier. Vous pouvez également demander à exercer votre droit de limitation (gel temporaire de l'utilisation de vos données) et d'opposition.

Le Délégué à la protection des données (DPD) de la Ville de Chalon-sur-Saône est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits et pour toutes questions relatives à la protection de vos données. Pour le joindre, vous pouvez envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Chalon-sur-Saône, 3 Place de l'Hôtel de Ville 71100 CHALON-SUR-SAONE Cedex, ou, par courriel à l'adresse : dpd@chalonsursaone.fr.

Si vous estimez, après avoir contacté le DPD de la Ville, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation (plainte) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 (Site web : www.cnil.fr).